

---

## SERVICES DU PROTOCOLE ET REPRÉSENTANTS DIPLOMATIQUES, CONSULAIRES ET AUTRES AU CANADA

Le Bureau du protocole coordonne les relations avec les diplomates étrangers en poste au Canada. Il s'occupe en outre de la logistique et du cérémonial lorsqu'un chef d'État ou de gouvernement ou un ministre des affaires étrangères ou du commerce d'un autre pays vient en visite officielle au Canada.

La Direction des visites et conférences organise les visites à l'étranger du ministre du Commerce extérieur, du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre des Relations extérieures et du Développement international. Elle prend toutes les dispositions d'ordre logistique pour ces visites en se rendant sur place à l'avance, et elle assure un soutien direct aux ministres pendant leurs déplacements. Le directeur fournit le même soutien au gouverneur général quand celui-ci se rend à l'étranger.

Pendant l'année en cours, la Direction des visites et conférences a organisé les visites officielles ou les visites de travail au Canada de 30 chefs d'État et autres personnalités, dont le président Bush des États-Unis, le président Vassiliou de Chypre, M. Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le président Gonzalez Márquez d'Espagne, le gouverneur Wilson de Hong-Kong, le secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, le président Gorbatchev de l'URSS, le secrétaire général du Commonwealth, M. Ramphal, le président von Weizsaecker de la République fédérale d'Allemagne, le président Mugabe de la République du Zimbabwe, le président Koivisto de la République de Finlande, le président Diouf de la République du Sénégal, et le premier ministre Soglo de la République du Bénin.

Un voyage d'une semaine a été organisé dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Yukon à l'intention de 18 chefs de missions étrangers. Il s'agissait par là de promouvoir la souveraineté ainsi que les intérêts environnementaux, écologiques et commerciaux du Canada dans le Nord. Des arrêts ont eu lieu à Iqualuit, Resolute Bay, Dawson City,

Whitehorse et Yellowknife. Ce voyage annuel permet aux diplomates de nombreux pays de visiter le Nord et de se familiariser avec ses vastes étendues.

Au cours de l'année, la Section de l'accueil a reçu 10 663 invités lors de plus de 365 déjeuners, dîners et réceptions qui ont été offerts dans l'édifice Pearson, dans la résidence officielle des invités, au 7, Rideau Gate, et en plusieurs autres endroits au Canada.

Le Service du corps diplomatique a continué à apporter son aide aux diplomates accrédités au Canada, ce qui a permis de promouvoir les intérêts de leurs homologues canadiens en poste à l'étranger.

Le Service est également chargé d'assurer la liaison entre les missions étrangères et la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) en ce qui concerne la protection physique des représentants diplomatiques et consulaires et de leurs locaux. La guerre du Golfe a exigé l'adoption de mesures spéciales pour assurer la protection des diplomates de pays directement ou indirectement engagés dans le conflit.

En matière de privilèges et d'immunité, la réciprocité demeure l'une des questions les plus importantes dont s'occupe le Service du corps diplomatique. Avec l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services, il a fallu examiner la question des taxes sur la valeur ajoutée perçues dans tous les pays d'accréditation, et obtenir une exemption pour les diplomates canadiens. Des décisions ont été prises ensuite pour assurer la réciprocité aux diplomates étrangers en poste au Canada.

Le Service continue à remplacer les documents d'identité des diplomates résidant au Canada par des cartes établies par ordinateur. Il a également régularisé le statut de certains employés de gouvernements étrangers travaillant au Canada en vertu d'accords intergouvernementaux. Le conseiller en immigration a reçu plus de demandes de renseignements sur l'immigration, demandes qui émanaient des membres de corps diplomatiques étrangers.